

Alternance travail-études

2 stages d'une durée de 10 à 12 semaines

La formation de l'étudiant en Technologie minérale s'échelonne sur 3 ans : 2 ans en tronc commun (géologie, exploitation, minéralurgie) et 1 an de spécialisation. Déjà, après la 1^{re} et la 2^e année, il se voit reconnaître plusieurs compétences qui lui permettront d'œuvrer de façon efficace au sein de votre entreprise.



Pour plus de
renseignements

AVANTAGES pour votre entreprise

- Bénéficier de ressources qualifiées et motivées.
- Faire valoir votre entreprise auprès d'une main-d'œuvre potentielle.
- Participer à la formation et l'intégration de la relève.
- Profiter d'un crédit d'impôt remboursable.

Logiciels utilisés : Suite Microsoft Office, Autocad, Promine, Suite Geotic, Deswik, QGIS, ARCGIS Pro, Surpac.

Instruments utilisés : TS 11 + TS 10, TS 15, Sprinter 150M, Jogger 24, boussoles, GPS, GS14, GS16

Annie Lévesque
Responsable de l'alternance travail-études
Tél. : 418 962-9848, poste 367
annie.levesque@cegepsi.ca

1^{er} stage - à l'été après la deuxième session

- Utiliser des cartes topographiques, boussoles et GPS.
- Caractériser les matériaux de la croûte terrestre.
- Utiliser le niveau électronique et la station totale.
- Exécuter des levés topométriques simples.
- Effectuer des prises d'échantillons.
- Préparer des échantillons pour fins d'analyse.
- Exécuter des analyses granulométriques.
- Effectuer des essais de contrôle des circuits de concassage, de broyage.

2^e stage - à l'automne après la quatrième session

- Exécuter des levés géologiques sommaires.
- Participer à des calculs de réserves minières et dessiner des plans économiques.
- Participer au suivi des forages aux diamants.
- Décrire et classer les carottes de forage.
- En arpentage, faire de la polygonation et relevés de détails.
- Effectuer le contrôle des programmes d'hygiène et de sécurité selon les normes établies.
- Évaluer les besoins en machinerie.
- Effectuer des essais de contrôle des circuits de concassage, de broyage et de concentration physique de minerai.
- Effectuer des essais minéralurgiques.
- Assister l'ingénieur à l'organisation et à la surveillance de certaines opérations minières

TECHNOLOGIE
MINÉRALE

